

POLITIQUE FAMILIALE D'ARUNDEL

2021-2025



Adoptée le 18 janvier 2022, résolution # 2022-0014

Grâce à la contribution financière du Ministère de la Famille du Québec

Famille
Québec 

Démarche réalisée grâce à la prise en charge du projet par



**Avec la collaboration de
Mélanie Sarroino, chargée de projet**

Table des matières

Table des matières	3
MOT DE LA MAIRESSE	5
1. DÉMARCHE.....	6
1.1 Pourquoi une politique familiale municipale (PFM)?	6
1.2 Étapes de sa réalisation	6
1.3 Impact de la COVID-19 sur la démarche	7
1.4 Membres et coordinateurs du comité PFM	8
2. DÉFINITION DE LA FAMILLE	9
3. VALEURS - PHARES	10
4. PORTRAIT D'ARUNDEL.....	11
4.1 Territoire naturel	11
4.2 Territoire bâti, institutions et services au village	11
4.3 Profil démographique et socio-économique.....	11
4.4 Données complémentaires.....	13
5. FAITS SAILLANTS DE L'ANALYSE DU SONDAGE <i>VIVRE ARUNDEL ENSEMBLE!</i>	17
5.1 Contrastes entre les populations résidente et villégiatrice	17
5.2 Grandes priorités souhaitées par la population	17
5.3 Réseau social et participation aux événements et activités	18
5.4 Thème « communications »	19
5.5 Thème « Loisirs, événement et services municipaux »	19
5.6 Thème « Commerces et services locaux »	20
5.7 Thème « Sécurité et Mobilité »	20
5.8 Thème « Attractivité actuelle et pistes à développer »	21
5.9 Le thème « Rêver Arundel »	22
6. LES ACTIONS DÉJÀ ENTREPRISES PAR LA MUNICIPALITÉ	23

7. AXES D'INTERVENTION	24
8. GRANDS OBJECTIFS	25
9. PLAN D'ACTION 2021-2025	26
ANNEXE 1.....	37
Résumé des faits saillants : Thème <i>Valeurs et priorités</i> selon le profil démographique (Q2 et Q3)	37
BIBLIOGRAPHIE	38



MOT DE LA MAIRESSE

Arundel, le 18 janvier 2022

Chers membres de la « grande famille » d'Arundel,

À titre d'élue responsable des questions familiales (RQF) au sein du comité de pilotage de cette toute première politique familiale municipale d'Arundel, dont les membres ont été nommés par le conseil en 2020 et dont la composition représente l'ensemble des acteurs du milieu (politique, administratif et communautaire) principalement touchés ou interpellés par celle-ci, je suis très fière non seulement du résultat, mais aussi de sa réalisation.

Car cette politique familiale municipale, incluant un plan d'action, est l'aboutissement d'une longue démarche, débutée en novembre 2020 et qui s'est terminée en septembre 2021, d'analyse et de concertation des données statistiques existantes mais surtout directement de la population d'Arundel par l'entremise d'un important sondage-citoyen (plus de 20% de participation) et d'une rencontre de discussion (focus groupe), le tout orchestré par un comité de pilotage principalement citoyen, sous la coordination d'un consultant spécialisé et indépendant. Ce qui permet de qualifier cette politique familiale municipale de véritable outil de référence et d'action pour la municipalité, reflétant les principaux enjeux de la « grande famille » d'Arundel d'aujourd'hui et fort probablement jusqu'en 2025.

Ainsi, par cette politique familiale municipale inclusive qui respecte l'unicité de notre collectivité, Arundel rejoint officiellement les milliers d'autres municipalités du Québec qui, elles aussi, ont adopté une politique familiale conformément aux standards du Ministère de la Famille du Québec, visant à favoriser et soutenir le « *penser et agir famille* » dans le cadre des démarches municipales futures.

En espérant une longue vie dynamique et enrichissante pour tous à la première politique familiale municipale d'Arundel!

Pascale Blais, mairesse d'Arundel

1. DÉMARCHE

1.1 Pourquoi une politique familiale municipale (PFM)?

Une Politique familiale municipale (« **PFM** » ou la «**Politique**») est un levier qui permet aux acteurs municipaux de mieux connaître et prendre en compte les enjeux et les besoins diversifiés des familles de leur communauté. C'est l'expression d'une volonté politique d'agir en faveur de la «famille». Pour la municipalité d'Arundel, il s'agit de la famille prise au sens très large du terme, incluant tous les membres de sa communauté, allant du plus jeune au plus âgé. La politique constitue un cadre de référence et comprend un plan d'action, issue d'un processus concerté avec les acteurs du milieu, et servira de guide pour assurer la mise en œuvre et le suivi des actions adoptées par le conseil¹.

La réalisation de la politique familiale constitue autant un processus de mise en commun d'idées provenant des acteurs principaux du milieu, qu'une proposition d'actions déterminées, dans le temps. En effet, la démarche consultative qui a abouti à la rédaction de ce document d'actions-famille, a permis à la fois d'amorcer une participation, une implication, voire une mobilisation citoyenne et des acteurs du milieu, que d'assurer une plus grande fidélité de son contenu aux réelles attentes et besoins de la communauté.

1.2 Étapes de sa réalisation

Cette politique familiale est tout d'abord une initiative de la municipalité, dont l'élaboration a été gracieusement subventionnée par le Ministère de la famille. Le conseil municipal d'Arundel, conformément aux règles et guide d'élaboration de ce ministère, en ensuite confié, en décembre 2020, son élaboration à un «comité de pilotage» constitué principalement des membres de la communauté, ainsi que des autres acteurs représentatifs du milieu, agissant bénévolement et dont le rôle consista, avec l'aide d'un chargé de projet, à dresser un portrait des attentes et des besoins de la famille, selon sa définition, via un processus consultatif à plusieurs étapes (sondage, focus groupe) et l'analyse des informations notamment statistiques existantes pertinentes.

Ce comité de pilotage a été créé suivant un processus d'invitation, à l'automne 2020, auprès de l'ensemble de la population via les médias sociaux et la poste, lequel fut nommé par le conseil municipal, le 8 décembre 2020.

¹ Espace Muni, consulté le 29/08/2021 : <https://espacemuni.org/programmes/famille/politique-familiale-municipale/#:~:text=La%20Politique%20familiale%20municipale%20est,des%20familles%20de%20leur%20communa,ut%C3%A9.&text=C'est%20un%20processus%20concert%C3%A9,et%20un%20plan%20d'action>

Le sondage de près de 50 questions rédigés suivant plusieurs rencontre de travail et de discussions par les membres du comité de pilotage, fut transmis à la population permanente et non permanente, par différents médias; et ce, entre le 6 et 24 avril 2021. Il en résultat un taux de participation élevé de 22% de la population, dont 25% des ménages.

Plus techniquement, par courrier ainsi qu'en vertu d'une publication sur le site web et la page Facebook de la municipalité, un lien vers un sondage en ligne, en 2 langues selon le choix, fut rendu disponible pendant ces 18 jours. Les non résidents (villégiateurs) quant à eux, ont été contactés directement par courriel et dirigé vers cet hyperlien du sondage. Des copies papiers étaient aussi disponibles au bureau de poste. Si bien que 81 questionnaires complétés en français, représentant au moins 201 personnes, et 32 en anglais représentant au moins 83 personnes, pour un grand total de 113 ménages totalisant 284 personnes, dont 70 ménages de résidents permanents et 28 ménages de villégiateurs.

Par la suite, suivant un second appel à toute la population, 10 personnes ont été rassemblées virtuellement en groupe de discussion le 24 mai 2021 (4 membres du comité de pilotage et 6 autres citoyens), accompagnées par la chargée de projet et le technicien en Loisirs de la municipalité.

Le Comité de pilotage a ensuite effectué une analyse exhaustive de plus de 113 réponses au sondage et a lu avec intérêt tous les commentaires inclus, en plus d'analyser les échanges du groupe de discussion. Pour finalement procéder à la rédaction de la politique familiale et de son plan d'action à partir du «portrait» du territoire obtenu à partir de l'ensemble de ces données de consultation publique, ainsi que des statistiques et de rencontre avec des acteurs spécialisés du milieu. Après de nombreuses rencontre de travail qui se sont tenus, dès juin 2021 jusqu'en septembre 2021, en virtuel principalement, puis en personne, le comité de pilotage put enfin finaliser l'élaboration du plan d'action, et l'ensemble de ses étapes, conformément aux normes du ministère.

Par conséquent, à travers ce rigoureux processus concerté, cette politique se veut un reflet courant des attentes et des besoins de la population visée par celle-ci.

1.3 Impact de la COVID-19 sur la démarche

C'est une évidence, la pandémie de COVID-19 et les mesures sanitaires associées ont eu un impact important sur le déroulement de la démarche d'élaboration de la politique familiale. D'abord, les contraintes liées au confinement ont occasionné des retards dans le processus et nous ont forcé à mener nos rencontres de comité de pilotage virtuellement jusqu'au début de l'été 2021. Nous avons aussi constaté un impact sur le recrutement des participants au groupe de discussion qui s'est lui aussi tenu de manière virtuelle. En conséquence, il nous a fallu nous appuyer de façon plus importante, pour l'ensemble de nos décisions, sur le sondage, et sur la

connaissance de leur communauté que nous partageaient les membres du comité de pilotage. Le comité de pilotage s'est rencontré plus de 12 fois au total.

1.4 Membres et coordinateurs du comité PFM

Membres :

Pascale Blais, Élu(e) responsable des questions familiales

Patti Flanagan, citoyenne / présidente Loisirs Arundel

Daniel Foret, technicien en loisirs, Arundel

Jessi Jones, citoyenne

Adriana Pace, citoyenne

Marie-Eve Paquin, citoyenne

Jean-Sébastien Poirier, citoyen

Grant Thomas, citoyen

Coordinateurs:

Gabriel Dagenais, chargé de projet, Service-conseil en gouvernance durable

Mélanie Sarroino, chargée de projet, opérations

2. DÉFINITION DE LA FAMILLE

Nous proposons une définition volontairement inclusive de la famille, c'est-à-dire sous toutes ses formes (nucléaire, reconstituée, monoparentale, d'accueil, homoparentale, etc.), et dans laquelle les membres sont unis par des liens multiples et variés sans être obligatoirement génétiques ou vivant en commun ou sous le même toit, avec ou sans enfant, incluant ainsi les personnes de tous les âges, vivant en famille ou seules, et issues de toutes les communautés culturelles et notamment d'origine anglophone et francophone.

Chaque membre d'une famille contribue, à sa façon, à définir l'identité de sa communauté d'appartenance préparant ainsi sa relève à prendre place comme citoyen et à être porteur du patrimoine et de l'avenir de la municipalité.

Ainsi, indépendamment de l'âge, de la langue, du sexe, de la culture ou de la religion, de la forme de votre ménage, que vous soyez seul ou non, avec ou sans enfant, si Arundel est votre lieu de résidence à temps plein ou à temps partiel, si vous êtes ici depuis des générations ou nouvellement arrivé, vous êtes membre de la «grande famille» d'Arundel

3. VALEURS - PHARES

Les grandes valeurs et principes qui sous-tendent la présente politique familiale sont les suivants:

1. Le respect, l'inclusion sociale et l'appartenance à la communauté;
2. L'attractivité, le dynamisme et l'enrichissement du milieu de vie;
3. La protection, la préservation, la partage et le respect de l'unicité du patrimoine bâti, historique et naturel d'Arundel;
4. La santé, la sécurité et le mieux/bien-être, particulièrement des aînés et des jeunes;
5. L'harmonie, la solidarité, la collaboration et l'entraide;
6. Le développement durable et l'autonomie locale.

4. PORTRAIT D'ARUNDEL

Arundel est une petite municipalité reconnue pour la qualité de son paysage agricole constitué en alternance de boisés de ferme et de champs en culture qui offre des ouvertures visuelles à couper le souffle sur la vallée de la Rouge. Le noyau villageois d'Arundel possède de nombreux bâtiments à valeur patrimoniale. Plusieurs bâtiments résidentiels construits avant les années 1955 selon le style architectural d'origine vernaculaire américaine, donnent au noyau villageois un aspect unique dans les Laurentides.

4.1 Territoire naturel

Arundel se situe dans le bassin versant de la rivière Rouge, tout juste en aval de l'embouchure de la rivière du Diable. Le versant est des collines constitue un sous-bassin versant important s'écoulant vers le ruisseau long (vers le lac des Écorces), le Petit-Beaven et le lac Beaven, puis venant se jeter dans la Rouge par la rivière Beaven.

Le principal habitat faunique et floristique est constitué d'une forêt mixte laurentienne.

4.2 Territoire bâti, institutions et services au village

Le noyau villageois est plus dense au croisement des rues du Village et Dr Henry. Fait à noter sur le noyau villageois, il n'est desservi par aucun service d'aqueduc ou d'égouts, selon le plan d'urbanisme de 2002.

Différentes activités sont organisées dans le noyau villageois, rassemblant (en temps normal) les membres de la communauté. En matière d'événements annuels, le Carnaval d'hiver, la fête du Canada, le Marché des fermiers, l'exposition d'art d'Arundel, le marché de Noël, la fête de Noël des enfants, les Journées de la culture et la série de concerts à l'Église Unie, et les activités à la Légion d'Arundel ainsi qu'au terrain de golf d'Arundel, sont parmi les principaux moments de rassemblement.

4.3 Profil démographique et socio-économique

Notons que la pyramide démographique d'Arundel est déséquilibrée, bien qu'en proportion moindre que la moyennes des autres à l'échelle de la MRC des Laurentides, la Grande région des Laurentides ou à l'échelle québécoise. Une pyramide équilibrée devrait avoir une ligne droite continue de la base au sommet.

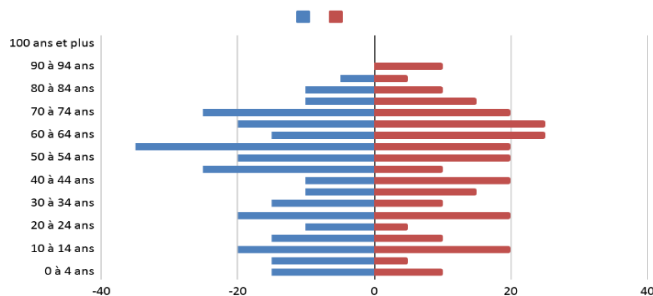
Les âges médians des populations d'Arundel et de la MRC sont comparables, mais les deux sont significativement plus vieux que ceux de la région administrative et du Québec et ce, de presque 10 ans.

Tableau 1 : Évolution de la proportion des catégories démographiques dans la population résidente totale						
	1996	2001	2006	2011	2016	Écart en 20 ans
0-14	19%	15%	18%	16%	15%	-3,66 %
15-44	34%	32%	31%	29%	28%	-5,35 %
45-64	31%	31%	31%	29%	29%	-1,65 %
65 et +	20%	22%	23%	24%	28%	7,83 %
Âge médian	37,5	48,1	47,2	49,3	51,3	13,8
Total	533	555	601	605	563	30

Source : Recensements Statistiques Canada (calculs du chargé de projet).

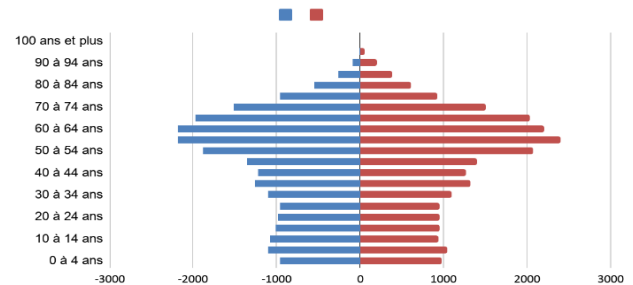
Arundel : Pyramide démographique

Âge médian : H = 49,7 ans; F = 53,1 ans



MRC des Laurentides : Pyramide démographique

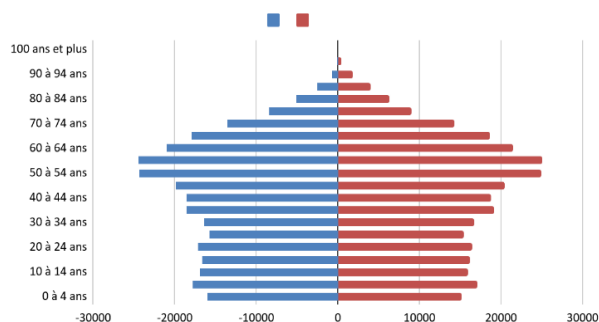
Âge médian : H = 50,8 ans; F = 52,2 ans



En complétant avec l'analyse des données au tableau de l'évolution de la proportion des

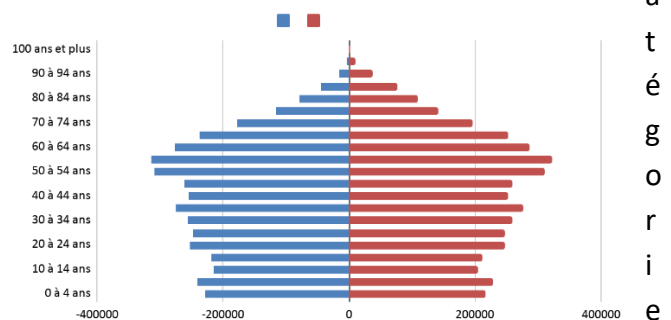
Région Laurentides : Pyramide démographique

Âge médian : H = 42,9 ans; F = 44,4 ans



Québec : Pyramide démographique

Âge médian : H = 41,4 ans; F = 43,6 ans



c
a
t
é
g
o
r
i
e
s

d'âge dans la population, on constate que la population totale est en faible déclin, après une faible hausse entre 1996 et 2011 et que la population a vieilli de façon marquée, l'âge médian passant de 37,5 ans à 51,3 ans en l'espace de 20 ans. On remarque aussi que la proportion de toutes les catégories d'âge a reculé, mise à part les 65 ans et plus.

Il est encore difficile d'entrevoir l'impact de la migration liée au confinement, mais les données disponibles sur le marché immobilier font état de 23 propriétés vendues depuis l'été 2020 sur le territoire.²

4.4 Données complémentaires

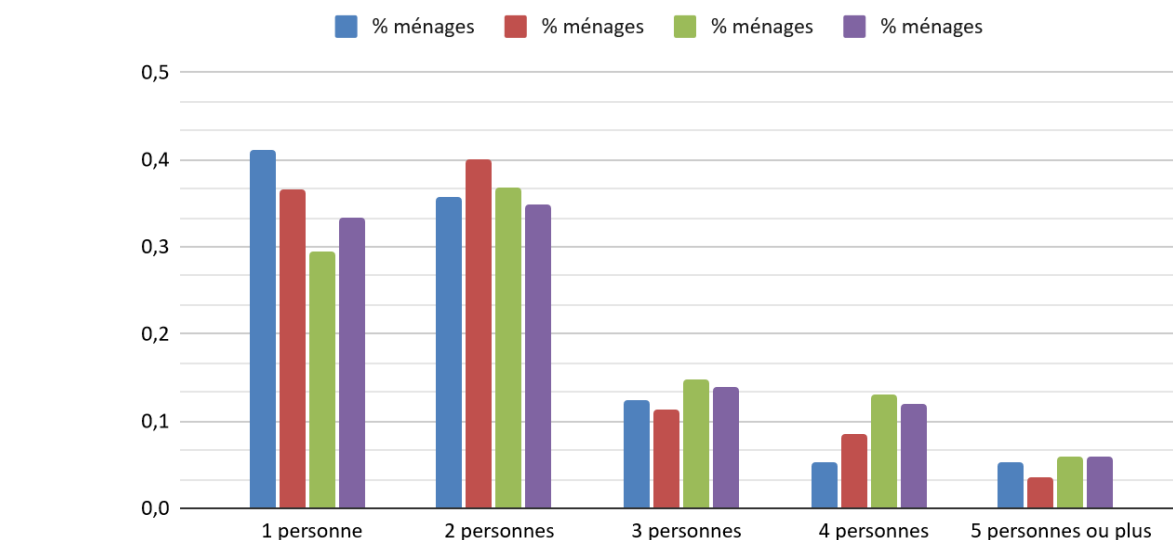
En 2016, 282 des 412 résidences sont utilisées par des résidents permanents, ce qui en laisse 130 dédiées à la villégiature, soit 32% de ménages villégiateurs; une proportion modérée pour les Hautes Laurentides.

4.4.1 Composition des ménages

À Arundel, la taille des ménages et leur proportion dans la population démontre une présence un peu plus marquée de personnes seules qu'ailleurs dans la MRC et la région. En ajoutant les 25 ménages monoparentaux aux 115 personnes vivant seules, nous atteignons une proportion de 50% des ménages dans lesquels ne vit qu'un adulte : une situation de vulnérabilité marquée. (Voir aussi sur ce thème le portrait de la défavorisation matérielle et sociale produit par le CISSS).

Taille des ménages résidents pour Arundel, MRC-L, Rég-L et Québec

NB : moyenne de 5,7 membres pour les 15 ménages de 5 membres ou plus à Arundel



² La Chambre immobilière du Québec compile les données par municipalité : <https://www.centris.ca/fr/outils/statistiques-immobilières/laurentides/arundel>

(Code de couleurs : Arundel en bleu; MRC-L en rouge; région L en vert et Québec en violet)

4.4.2 Communautés linguistiques

Tableau 2 : Évolution des 2 communautés linguistiques historiques en proportion de la population totale								
	2001	% en 2001	2006	% en 2006	2016	% en 2016	Écart en 15 ans	pts % 15 ans
Total	555		601		563		8	0
Langues maternelles								
Français	280	50%	335	56%	305	54%	25	4%
Anglais	250	45%	225	37%	230	41%	-20	-4%
F & A	15	3%	25	4%	10	2%	-5	-1%
autre langue	10	2%	10	2%		0%	-10	-2%
Connaissance des langues officielles							Écart en 10 ans	Écart en 10 ans
Français seulement			335	56%	135	24%	-200	-32%
Anglais seulement			95	16%	85	15%	-10	-1%
F & A			380	63%	345	61%	-35	-2%
Ni F, ni A			0	0%	5	1%	5	1%

Source : Recensements, Statistiques Canada (calculs du chargé de projet).

NB : Les données sur la langue sont absentes des recensements 1996 et 2011.

À l'analyse des données sur les langues maternelles, on remarque que la proportion des résidents dont la langue maternelle est le français a légèrement progressé et inversement, celle des résidents de langue anglaise a légèrement reculé. La différence majeure s'observe au niveau du bilinguisme, qui a grandement augmenté parmi les francophones.

4.4.3 Population de villégiateurs

En 2016, 282 des 412 résidences sont utilisées par des résidents permanents, ce qui en laisse 130 dédiées à la villégiature, soit 32% de ménages-villégiateurs; une proportion modérée pour les Hautes Laurentides. Rappelons-le, contrairement au niveau provincial et fédéral, les villégiateurs ont un droit de vote au niveau municipal.

Mais qu'en est-il de l'enracinement dans la communauté?

Arundel a compté un nombre important de nouveaux arrivants dans la communauté. D'un point de vue municipal tout comme pour les associations de loisirs du milieu, il n'est donc pas surprenant de sentir qu'on doit répéter, publiciser les activités et services.

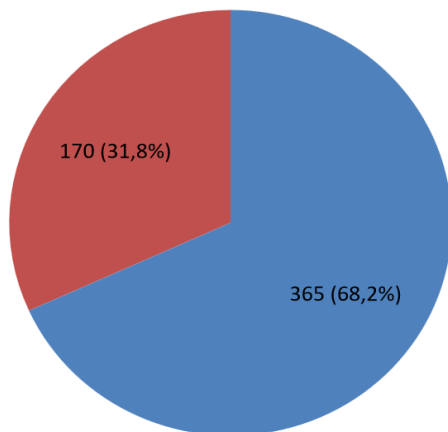
4.4.4 Situation financière

La situation d'emploi se répercute évidemment sur la situation financière. Ainsi, une proportion importante de la population résidente compte sur des revenus de retraite fixes, généralement non indexés.

Commençons en comparant le positionnement des revenus des particuliers comparés à la population canadienne, divisée en 10 tranches de population égales en nombre (déciles). Si Arundel était un reflet exact de la population canadienne, on retrouverait 10% dans chaque décile.

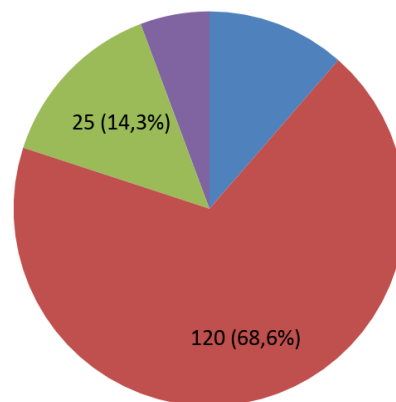
Mobilité dans les 5 dernières années

● Personnes n'ayant pas déménagé
● Personnes ayant déménagé



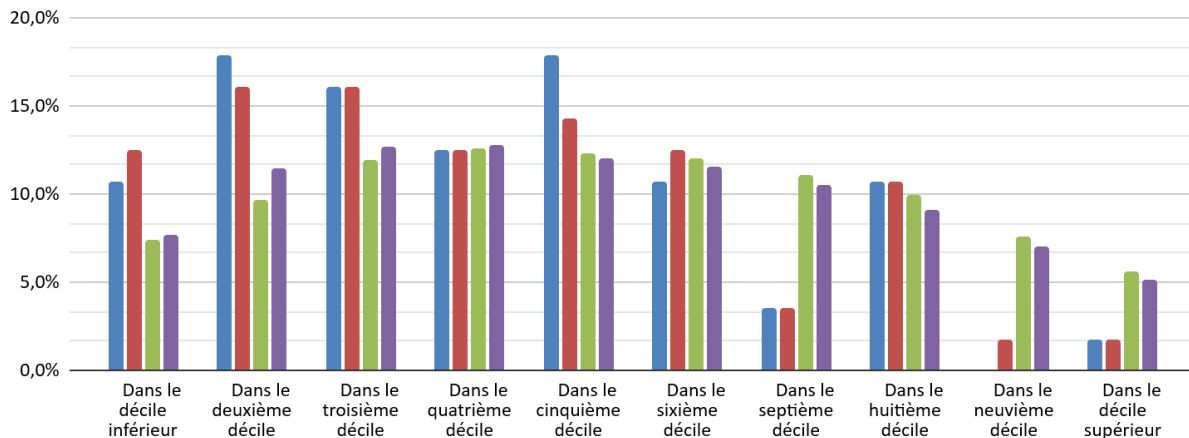
Origine des personnes ayant déménagé à Arundel depuis 2012 et y vivant toujours en 2016

● Non-migrants
● Migrants interprovinciaux
● Migrants intraprovinciaux
● Migrants externes



Répartition de la population selon le décile de ses revenus au sein de la population canadienne, selon le genre

H Arundel en bleu, F Arundel en rouge, H Rég-L en vert, F Rég-L en violet



Source : recensement 2016, Statistiques Canada.

On remarque une surreprésentation parmi les déciles inférieurs, particulièrement dans les 2e, 3e et 5e déciles. L'envers de cette médaille est la sous-représentation dans les déciles supérieurs, avec une quasi-absence des 2 déciles les plus élevés.

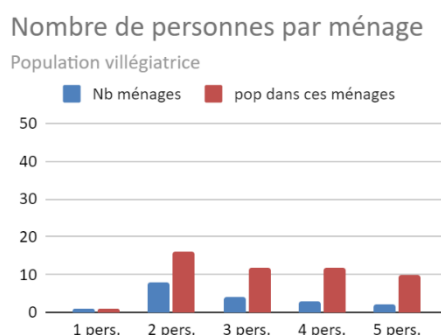
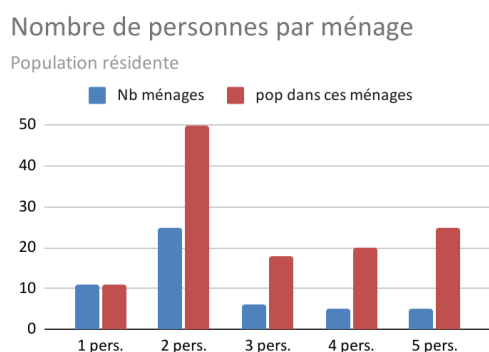
Donc la population d'Arundel se trouve sous la médiane canadienne en matière de revenu annuel. Ces résultats sont cohérents avec, d'une part, la réalité québécoise, sous-représentée dans les 8e, 9e et 10e déciles de revenus des Canadiens et, d'autre part, avec la réalité salariale des régions rurales.

On remarque aussi que, pris par décile, l'écart entre la réalité des hommes et des femmes est moins marqué, l'écart avec le reste des Laurentides étant beaucoup plus important.

5. FAITS SAILLANTS DE L'ANALYSE DU SONDAGE *VIVRE ARUNDEL ENSEMBLE!*³

5.1 Contrastes entre les populations résidente et villégiatrice

La comparaison entre les ménages résidents (permanents) et villégiateurs est très contrastée. Les ménages villégiateurs ont moins d'enfants mineurs, en conséquence, leur âge médian est plus élevé. La structure des ménages est aussi sensiblement différente : 22% des ménages résidents sont constitués d'une personne seule et ces personnes seules seraient des femmes dans une proportion 10 fois plus importante (2% Vs 20%). D'ailleurs, plus de la moitié des ménages villégiateurs sont des couples sans enfant à la maison (56%). On note une absence de familles reconstituées dans la population villégiatrice.



Les revenus des ménages sont aussi assez différents. Plusieurs ménages résidents sont sous le seuil de faible revenu et le revenu annuel brut médian des répondants est de 86 111\$, alors que pour les villégiateurs il est de 97 727\$, soit 13% plus élevé.

Cette différence de revenus, sans que ce soit une surprise, se répercute sur différentes réalités du territoire, dont l'accès à l'eau. Alors que les villégiateurs qui n'ont pas accès à l'eau ne sont que 39% parmi les répondants, ils sont 58% parmi les résidents, 56% parmi les résidents âgés, 61% parmi les ménages résidents avec enfants et 67% si ce sont des familles monoparentales.

5.2 Grandes priorités souhaitées par la population

(voir détails à l'annexe 1)

L'Environnement reste l'enjeu prioritaire avec l'appui le plus stable parmi tous les profils de ménage. L'enjeu de la vie communautaire ressort, dépassant même l'environnement parmi

³ Le sondage a obtenu des réponses de 30% des ménages résidents représentant 32% de la population, ainsi que de 23 ménages villégiateurs.

les résidents avec enfants à la maison et les adultes non-aînés. Les enjeux de sécurité, mobilité, communication et patrimoine arrivent regroupés dans un second peloton. Les familles avec enfants apprécient plus que la moyenne tout ce qui est lié au plein air, activités sportives et les infrastructures associées ainsi que la présence de l'école primaire Arundel Elementary. Les ménages aînés résidents mettent de l'avant l'esprit de communauté, la beauté des paysages et la tranquillité.

Étonnamment, les services de proximité arrivent dernier chez tous les groupes. Ce niveau d'appui est particulièrement bas chez les villégiateurs (29%), nécessairement moins concernés, mais aussi chez les résidents aînés (36%);

Par ailleurs, les villégiateurs, peut-être par la relation très différente qu'ils ont avec la communauté locale, se démarquent par leur intérêt bien moindre pour ce qui a trait au dynamisme de la communauté pour attirer et retenir les ménages, et, dans une moindre mesure à la vitalité économique locale.

Tableau 3 : Grandes priorités souhaitées par la population Recombinaison - importante et très importante priorités par sous-catégorie (somme non pondérée)						
Vie communautaire	Communications	Mobilité	Sécurité	Services de proximité	Environnement	Patrimoine
86%	76%	75%	83%	47%	92%	76%
100%	83%	61%	78%	59%	94%	67%
60%	80%	73%	92%	36%	93%	86%
97%	76%	73%	77%	50%	92%	73%
94%	72%	72%	89%	29%	94%	67%
En vert 86 à 100%						
En jaune 71 à 85%						

5.3 Réseau social et participation aux événements et activités

Aucun aîné n'a répondu n'avoir personne sur qui compter⁴. Aucun aîné ne s'identifie comme proche aidant, mais 69% déclarent aider « occasionnellement » un proche.

Par ailleurs, l'appréciation des activités existantes est assez élevée, particulièrement chez les aînés, alors que les familles avec enfants aimeraient avoir accès à une plus grande variété

⁴ Rappel : l'absence de répondant n'implique pas l'absence de citoyens dans cette situation. En sciences sociales, il est toujours difficile de joindre les personnes isolées

d'activités ciblant les enfants, sur des plages horaires réparties les soirs de semaine et la fin de semaine.

5.4 Thème « communications »

Aucun moyen de communication utilisé par la municipalité ne rejoint « toujours » plus de 43% de la population résidente et pour chaque moyen, certains citoyens ne sont « jamais » rejoints. Tout de même, la page Facebook rejoint « toujours » presque 70% des ménages avec enfants. Le site Internet municipal rejoint « toujours » 20% des résidents (entre 15% chez les personnes âgées et 27% chez les ménages avec enfants), mais rejoint « toujours » 35% des villégiateurs.

Les envois postaux sont le moyen le plus stable, rejoignant « toujours » entre 40% et 47% des résidents selon la sous-catégorie et 53% des ménages villégiateurs.

Aucune combinaison ne réussit à assurer de rejoindre tout le monde. La combinaison semblant actuellement rejoindre « toujours » la plus forte proportion de la population est la publication Facebook combinée à un envoi postal.

Quant à la qualité de la communication par la municipalité, les répondants notent récemment une amélioration marquée mais soulignent tout de même que le site Web de la municipalité n'est pas mis à jour assez régulièrement. La communication bilingue ressort comme importante pour une large majorité des répondants, avec 69% de la population résidente et 73% pour les aînés.

Dans les commentaires et questions à développement, autant dans cette section en particulier que dans les sections sur l'économie d'Arundel et sur son attractivité, la disponibilité d'Internet haute vitesse ressort en force. La disponibilité et la vitesse des flux sont beaucoup nommés. Il semble que le nouveau fournisseur ISF soit apprécié de certains mais n'est pas encore disponible sur tout le territoire.

5.5 Thème « Loisirs, événement et services municipaux »

Le travail des Loisirs est très apprécié et régulièrement souligné par les répondants. La variété des loisirs offerts satisfait plusieurs, alors que d'autres soulignent que l'offre est peu intéressante pour les adultes plus jeunes, les ados et les enfants.

Le désir de s'impliquer se maintient dans tous les groupes de la communauté. Les adultes plus jeunes sont plus intéressés par le plein air, l'entretien des sentiers et les activités sportives, alors que les aînés souhaitent, dans une plus grande proportion que les autres, s'impliquer pour des activités culturelles.

Le Marché des fermiers d'Arundel est de loin l'activité la plus courue, autant chez les résidents que les villégiateurs. Le reste des événements obtiennent entre 25% et 40% de participation selon les sous-catégories, sauf parmi les aînés, ces derniers participant en grande proportion à l'exposition d'arts, au marché aux puces et au marché de Noël en particulier. La Fête du Canada attire aussi entre 30% et 40% de la population, toutes catégories confondues.

La présence des motoneiges sur le corridor aérobique et, en conséquence, l'exclusion des sports actifs l'hiver, est un irritant nommé par plusieurs. Le vieillissement de la population et des bénévoles préoccupe pour la pérennité des activités actuellement organisées. Les améliorations possibles nommées proposent des ligues sportives locales et surtout une diversification des publics ciblés par les activités, autant par leur nature que par les plages horaires.

Plusieurs citoyens ont mentionné souhaiter un accès public à l'eau. Les participants du focus group, pour leur part, ont exprimé leur préoccupation quant à la présence de plantes envahissantes dans certains cours d'eau de la municipalité.

5.6 Thème « Commerces et services locaux »

Le retour de différents services de proximité est souhaité, principalement une station de service, une boulangerie et un meilleur choix d'aliments chez Provisions Arundel, mais il faut en voir la possibilité réelle, considérant la proximité de Mont-Tremblant, particulièrement pour le territoire au nord du noyau villageois. Ce retour, ce redéveloppement du cœur du village souhaité, doit être cohérent avec le caractère rural du village et avec le maintien de sa tranquillité et de l'harmonie de la communauté.

5.7 Thème « Sécurité et Mobilité »

La réalité de la mobilité sur le territoire est très liée à la voiture. Les transports collectifs semblent peu utilisés, sans grande surprise. En commentaire, des aînés soulignent que pour rester dans la communauté, au moment de la perte du permis de conduire ou de la baisse des capacités à conduire, un transport en commun valable sera nécessaire.

Le sentiment d'insécurité lors de déplacements actifs au village n'est pas négligeable dans l'ensemble de la population, autant à pied qu'à vélo. La vitesse sur la route 327 est nommée à plusieurs reprises. Toujours pour la 327, les dépassements sur ligne double dans le village sont aussi une préoccupation.

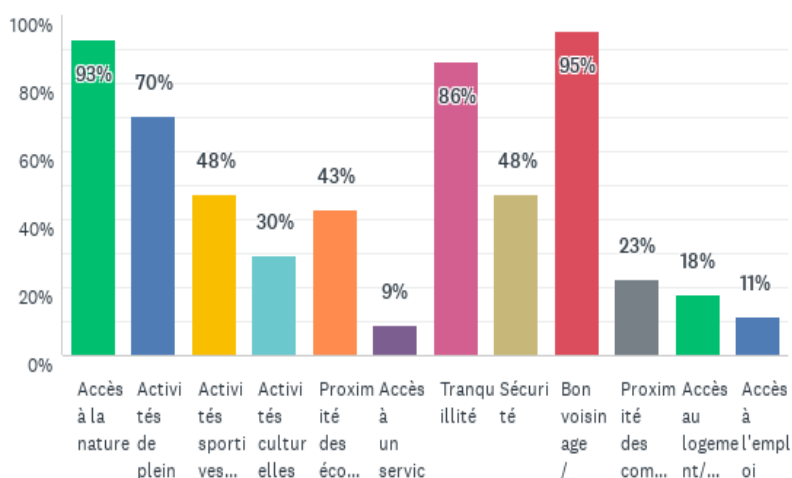
Au-delà du corridor aérobique, agréable pour le vélo de loisirs, certains soulignent l'absence de lien sécuritaire cyclable vers Mont-Tremblant - qui pourrait relier le Corridor au P'tit train du Nord, secteur St-Jovite de Mont-Tremblant. Enfin, l'absence de station-service est aussi soulignée régulièrement dans cette section aussi.

5.8 Thème « Attractivité actuelle et pistes à développer »

Le bon voisinage, l'accès à la nature et la tranquillité viennent loin devant en tête de liste des facteurs d'attractivité d'Arundel, autant pour la population résidente dans son ensemble que pour chacune des sous-catégories. La proximité des écoles anglaise d'Arundel et française d'Huberdeau sont un facteur apprécié par les parents, mais aussi par l'ensemble des résidents, sauf pour les villégiateurs.

En commentaire, la beauté du paysage revient à plusieurs reprises. Pour certains, la tranquillité est diminuée par le bruit des motos en saison. L'entretien du parc immobilier, vieillissant, comme la population est vieillissante elle aussi, réduit la capacité des ménages à se reloger localement.

Q46 Quelles sont les forces d'attraction et de rétention des nouveaux arrivants à Arundel?



Selon les ménages, la localisation d'Arundel est parfois perçue comme trop loin des services - particulièrement pour des aînés **avec des besoins médicaux** - ou, pour d'autres, au point d'équilibre entre la proximité des services à Mont-Tremblant et la tranquillité que permet une certaine distance du milieu plus urbanisé.

En commentaires, certains nomment la tension, justement, entre la volonté de rehausser le niveau des services et bâtiments locaux, de développer une plus grande activité d'un côté, et d'un autre côté, la volonté de conserver le caractère rural de la municipalité.

Finalement, encore une fois dans cette section, l'importance du bilinguisme et la disponibilité de services municipaux en anglais est centrale.

5.9 Le thème « Rêver Arundel »

La dernière question du sondage demandait au participant quels étaient leurs rêves et souhaits pour Arundel. Parmi les réponses, un développement économique et immobilier modéré et encadré est souhaité.

Plusieurs commentaires parlent implicitement d'un encadrement réglementaire et explicitement d'un certain soutien public à l'installation de commerces et services dans le noyau villageois. Le développement souhaité devrait être cohérent avec le maintien du caractère rural du noyau villageois, la protection de la nature, la sécurisation du noyau villageois pour les piétons et cyclistes et la pérennisation des pistes et sentiers existants, voire le développement de nouveaux tronçons, de nouvelles connexions avec les réseaux à proximité.

Certains nomment le souhait d'une implication citoyenne « démocratique », soit pour la reprise en coopérative de commerces, soit pour réfléchir à l'encadrement. Le maintien de l'école anglaise, comme point de convergence de la communauté anglophone est aussi un souhait qui revient à quelques reprises. La coopération avec les communautés voisines afin de partager certains services est vue positivement. À ce sujet, la complémentarité des organismes communautaires améliorerait les retombées des efforts, souvent bénévoles.

6. LES ACTIONS DÉJÀ ENTREPRISES PAR LA MUNICIPALITÉ

En 2019, la municipalité a effectué une étude de faisabilité relative à l'implantation d'une station-service et obtenue une soumission d'un fournisseur de produits et services de carburant, afin de connaître les conditions d'implantation et de viabilité, la possibilité et les coûts d'approvisionnement de carburant, pour l'établissement d'une station-service sur son territoire, le tout afin d'éclairer et ainsi de faciliter les démarches de toute personne intéressée à entreprendre un tel projet.

Entre 2020-2021, elle réalisa une étude de caractérisation du Lac Beaven et Rond et de leurs tributaires particulièrement en raison de la présence du myriophylle à épis, assortie d'un plan d'action dont la mise en œuvre est en cours, en partenariat avec l'association Albero et la municipalité de Montcalm.

La municipalité a mis sur pied les programmes de subvention suivants :

- Programme de subvention couvrant les frais de non-résidents pour les activités sportives et certaines autres activités;
- Programme de subvention pour une portion des coûts de camps de jour par enfant et par famille;
- Programme de subvention à la rénovation principalement dans le noyau villageois, en partenariat avec la Société d'habitation du Québec (SHQ).

7. AXES D'INTERVENTION

Le comité de pilotage, avec le soutien des chargés de projet et de l'accompagnement de personnes-ressource, a identifié plusieurs axes sur lesquels il était nécessaire d'intervenir :

- A. La vie communautaire, loisirs et culture;
 - a.i Les infrastructures et services municipaux;
 - a.ii Les services communautaires;
 - a.iii Les loisirs et la culture.
- B. Les services et commerces locaux
- C. L'environnement;
 - c.i Protection des écosystèmes;
 - c.ii Lutte contre la pollution.
- D. La sécurité et la mobilité;
 - d.i Réseau routier;
 - d.ii Transport collectif et alternatif.
- E. Préservation du patrimoine et habitation abordable;
- F. Participation et inclusion citoyenne
- G. Communications municipales et les télécommunications.

8. GRANDS OBJECTIFS

En cohérence avec les valeurs-phares devant guider notre démarche, avec les besoins et attentes que la population a pu exprimer lors de la consultation par sondage et groupe de discussion ainsi qu’avec les discussions en comité de pilotage, les principaux moyens mis de l’avant pour agir sur la situation et améliorer la qualité de vie prendront plusieurs formes.

La municipalité ne sera pas la seule à mener à bien le plan d’action et sera amenée à jouer différents rôles, selon les partenaires associés et les objectifs visés. À la fois pour répondre à l’appel des citoyens de mettre en valeurs les savoirs-faire présents dans la communauté et pour répondre aux préoccupations financières du Conseil dans l’organisation de ses services, une importance marquée a été accordée de manière à ce que chacun prenne les responsabilités qui lui reviennent, la municipalité ne pouvant pas se substituer aux services sociaux ni à l’autonomie des citoyens.

Ainsi, quelques grands objectifs ont été identifiés :

1. Renforcer le sens de la communauté et le sentiment d’appartenance;
2. Promouvoir la santé, la mobilité, la sécurité et les saines habitudes de vie;
3. Favoriser les rencontres intergénérationnelles et entre les différentes communautés, notamment francophones et anglophones;
 - a. Par des événements;
 - b. Par des activités de loisirs régulières;
 - c. Par la mise en place d’un groupe d’échange de services entre citoyens;
4. Répondre aux besoins particuliers des jeunes, des parents ainsi que des aînés;
5. Accroître l’établissement de nouvelles familles et la rétention des familles actuelles;
6. Accompagner l’installation et le maintien de commerces locaux de première nécessité;
7. Assurer la protection de l’environnement, du patrimoine naturel, historique et architectural;
 - a. Par l’application réglementaire;
 - b. Par les dialogues avec les différents acteurs et usagers;
 - c. Par la sensibilisation à la protection des plans d’eau, la restauration, l’embellissement, etc.)
8. Accroître la diffusion d’information

9. PLAN D’ACTION 2021-2025 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE D’ARUNDEL 2021-2025			Responsable/ Collaborateur	Continu	21-22	23-24	2025
<u>Problématiques</u>	<u>Objectifs spécifiques</u>	<u>Actions</u>		∞	21	23	25
A - VIE COMMUNAUTAIRE, LOISIRS ET CULTURE							
A.i - Infrastructures et services municipaux							
A-1. Il n'y a très peu de lieux de jeux et rassemblement extérieurs pour les jeunes	A-1.1 Offrir un lieu extérieur où les jeunes peuvent se divertir	A-1.1.1 Explorer la possibilité d’aménager des modules d’activités multigénérationnels, certains plus spécifiquement adaptés aux jeunes (ex.: pumptrack, modules d'hébertisme) après consultation des jeunes pour connaître leurs besoins et souhaits.	Municipalité Comité consultatif jeunes			1	
	A-1.2 Encourager l'utilisation des installations municipales (parc, patinoire, etc.)	A-1.2.1 Installer un bac avec des jouets et articles de sport partagés au parc	Municipalité Loisirs Comité citoyens		1		
A-2. Le terrain adjacent au garage municipal est sous-utilisé	A-2.1 Mettre en valeur la salle communautaire et le parc du garage municipal	A-2.1.1 Mettre à la disposition du publique le terrain adjacent au garage en invitant les résidents à organiser des activités et des événements	Municipalité	1			

A-3. Plus grande utilisation de la salle communautaire et du terrain situés au garage municipal	A-3.1. Mettre en valeur l'espace commun du garage municipal	A-3.1.1 Favoriser l'accès à la cuisine du garage afin de promouvoir la tenue de repas communautaires et cuisines collectives	Municipalité	1			
A-4. Impossibilité d'utiliser le corridor aérobique en hiver pour la marche et le ski de fond en raison de la présence de motoneiges.	A-4.1. Permettre la pratique du ski de fond et de la marche sur le corridor aérobique en hiver	A-4.1.1. Entreprendre des démarches auprès de la MRC et de la corporation du Parc linéaire, afin de trouver des solutions d'utilisation du corridor aérobique pour la marche et le ski de fond en hiver.	Municipalité		1		
A-5. Arundel détient une richesse historique qui est méconnue	A-5.1. Mettre en valeur le patrimoine bâti, historique et naturel d'Arundel	A-5.1.1. Dans le cadre de la révision des règlements d'urbanisme, assurer une plus grande protection du patrimoine bâti dans le noyau villageois	Municipalité		1		
		A-5.1.2. Faire la promotion des subventions disponibles pour la restauration et la protection des bâtiments faisant partie du patrimoine bâti	Municipalité		1		
		A-5.1.3. Envisager la possibilité de créer un comité patrimoine comprenant des citoyens dont le mandat serait de proposer des moyens pour protéger, promouvoir et mettre en valeur le patrimoine d'Arundel (ex.: création d'un musée, archives publiques de photos historiques, échanges intergénérationnels, etc.)	Municipalité Groupe de citoyens		1		
A-6. Le village a le potentiel d'être très encore plus joli	A-6.1. Mettre en valeur la beauté et le charme du village	A-6.1.1. Conclure une entente avec certains citoyens pour créer une murale collective à Arundel	Municipalité Groupe de citoyens		1		

		A-6.1.2. Créer un Comité d'embellissement qui aura le mandat de réfléchir aux moyens d'embellir le village (ex.: Installer des pots de fleurs (suspendus) à des endroits stratégiques dans le village et illuminer le pont)	Municipalité Groupe de citoyens		1		
A-7. Aucun accès public sécuritaire et légal aux plans d'eau de la municipalité	A-7.1. Offrir un accès public aux plans d'eau	A-7.1.1. Évaluer la possibilité de créer une plage publique pour la baignade	Municipalité Association Albero			1	
A.ii – Services communautaires							
A-8. Certains résidents, dont les personnes âgées éprouvent des difficultés de préparation et d'accès à des produits alimentaires, notamment frais et nutritifs	A-8.1. Améliorer l'accès à produits alimentaires, notamment frais et nutritifs	A-8.1.1. Collaborer avec les fermiers, les épiceries et restaurants locaux afin d'offrir de faciliter l'accès à des produits alimentaires, notamment frais et nutritifs pour les aînés à leur résidence, ou lors des repas communautaires.	Municipalité Comité citoyen		1		
		A-8.1.2. Mettre en place un frigo communautaire	Municipalité Comité citoyen		1		
		A-8.1.3 Organiser la préparation et la distribution de repas pour la communauté	Municipalité Citoyens bénévoles l'Entraide bénévole CISSS des Laurentides			1	
A-9. Camps de jour dispendieux et pas suffisamment à proximité	A-9.1. Améliorer l'accès aux camps de jour	A-9.1.1. Évaluer la possibilité d'augmenter les subventions de la municipalité accordées aux familles d'Arundel pour les camps de jour et de trouver des solutions alternatives.	Municipalité		1		

A-10. Méconnaissance des services offerts par les organismes communautaires de la région	A-10.1. Informer les résidents, surtout ceux ayant des besoins spécifiques, (ex. : parents et aînés) de la panoplie de ressources et de services offerts aux familles et aux aînés	A-10.1.1. Outiller le personnel municipal à référer ces résidents au bon endroit	Municipalité	1			
		A-10.1.2. Promouvoir périodiquement les services des organismes communautaires et en santé et services sociaux dans le bulletin municipal, lors d'activités communautaires et sur le site Internet de la municipalité	Municipalité	1			
		A-10.1.3 Favoriser la mise sur pied de réseaux d’entraide bénévoles et de services locaux pour répondre aux besoins de ces résidents sur le territoire.	Municipalité	1			
A.iii - Loisirs et culture							
A-11. Manque d'activités sportives et de cours/atelier organisées	A-11.1. Encourager les activités sportives intergénérationnelles libres ou organisées	A-11.1.1. Organiser différentes activités sportives libres (soccer, baseball et autres) pour les résidents d'Arundel	Citoyens intéressés Loisirs Arundel Municipalité	1			
		A-11.1.2. Faciliter l'accès aux équipements sportifs municipaux	Municipalité Loisirs Arundel		1		
		A-11.1.3. Encourager la prise en charge citoyenne pour l'organisation d'activités sportives	Municipalité Citoyens bénévoles	1			

	A-11.2. Offrir une variété de cours et d'ateliers aux enfants, adolescents et aînés selon l'intérêt	A-11.2.1. Favoriser la collaboration avec les autres municipalités, des instructeurs et des artistes pour bonifier la programmation d'offre de loisirs et de cours	Municipalité Loisirs Arundel Municipalités voisines	1			
		A-11.2.2. Explorer la possibilité de créer un club de jeunes (ex.: d'art, d'échec, sciences) et d'aînés	Municipalité Loisirs Arundel			1	
A-12. Plusieurs acteurs organisent des activités en parallèle, sans coordination entre elles	A-12.1. Améliorer l'arrimage et la complémentarité entre les activités et les événements organisés par les différents acteurs œuvrant dans la municipalité	A-12.1.1. Créer un comité loisir composé des différents acteurs qui organisent des événements et/ou des activités afin de construire un calendrier annuel commun.	Municipalité Différents acteurs qui organisent des activités et des événements d'Arundel		1		
B- SERVICES ET COMMERCE LOCAUX							
B-1. Il y a un manque de commerces et de services essentiels de proximité	B-1.1. Promouvoir la venue ou la création de petits commerces, les services de proximité et coopérative alimentaire	B-1.1.1. Collaborer avec le CDE des Laurentides afin d'offrir des incitatifs aux entrepreneurs qui souhaiteraient ouvrir un commerce à Arundel	Municipalité CDE Laurentides		1		
		B-1.1.2. Étudier la possibilité de créer un fonds de soutien d'entreprise				1	
	B-1.2. Promouvoir les services offerts et les commerces présents à Arundel	B-1.2.1. Créer un répertoire des services qui peuvent être offerts par des résidents et résidentes ainsi que des entrepreneurs et entrepreneures (ex.: coiffure, livraison à domicile, marcheur de chien, etc.)	Comité de citoyens Municipalité				1

	B-1.3. Promouvoir les échanges et l'entraide entre les résidents	B-1.3.1. Évaluer la possibilité de démarrer un groupe d'échanges (troc) de services et entraide entre citoyens heure pour heure (ex.: L'Accorderie)	Citoyens intéressés		1		
B-2. Localisation du corridor aérobique sous-exploité	B-2.1. Optimiser la localisation du corridor aérobique	B-2.1.1. Explorer la possibilité d'installer des stations de recharge pour les voitures et vélos électriques	Municipalité			1	
B-3. Il n'y a pas de panneaux qui annoncent le village d'Arundel et ses commerces	B-3.1. Accroître la visibilité du village et des commerces locaux	B-3.1.1. Développer un affichage d'orientation vers les commerces et services.	Municipalité				1
B-4. Absence de garderie (CPE ou installation privée) à Arundel et à proximité, ce qui oblige des parents à faire de longues distances, malgré qu'ils travaillent moins loin, voire à domicile.	B-4.1. Offrir un service de garde de type CPE ou garderie subventionnée	B-4.1.1. Étudier la possibilité d'ouvrir un CPE ou une garderie privée subventionnée à Arundel ou à proximité, en collaboration avec les municipalités voisines	Municipalité municipalités voisines		1		
C- ENVIRONNEMENT							
C-1. Écosystèmes et environnement fragiles	C-1.1. Veillez à la protection des écosystèmes	C-1.1.1. Étudier la possibilité de mettre en place des mesures pour protéger les écosystèmes et les paysages (ex. : réduire l'utilisation des pesticides, insecticides, etc.)	Municipalité		1		

	C-1.2. Sensibiliser la population aux enjeux environnementaux locaux	C-1.2.1. Organiser des activités de sensibilisation, avec l'apport de l'OBV et des associations de lac.	Association Albero OBV Municipalité		1		
	C-1.3. Minimiser l’empreinte environnementale de la construction, rénovation et de l’aménagement du territoire	C-1.3.1. Établir des lignes directrices qui vont encourager la construction et la rénovation éco-responsable	Municipalité				
C-2. Présence de Pollution lumineuse	C-2.1. Diminuer la pollution lumineuse	C-2.1.1. Étudier les moyens de limiter la pollution lumineuse, notamment celle des bâtisses municipales	Municipalité		1		
C-3. Présence de plantes envahissantes dans certains plans d'eau	C-3.1. Diminuer le risque de contamination des plans d'eau par des plantes envahissantes	C-3.1.1. Collaborer avec l'association Albero pour faire de la sensibilisation auprès du public sur l'importance du lavage des embarcations	Municipalité Association Albero	1			
C-4. Accès difficile aux terres disponibles pour les personnes désirant se lancer dans des projets agricoles biologiques	C-4.1. Encourager la relève agricole dans les projets de jardins biologiques afin de promouvoir une agriculture durable et saine pour l'environnement	C-4.1.1. Sensibiliser les propriétaires des terres agricoles sur les projets/services d'Arterre ou autres services de maillage	Municipalité	1			
		C-4.1.2. Proposer des incitatifs aux agriculteurs pour le développement de l'agriculture biologique	Municipalité		1		

C-5. Diminuer l'impact des sources de pollution	C-5.1. Favoriser les discussions entre les différents acteurs et groupes concernés par les questions environnementales d'Arundel	C-5.1.1 Mettre sur pied une table de concertation sur les questions environnementales à Arundel composée des différents acteurs concernées par les questions environnementales	Municipalité			1	
D - SÉCURITÉ ET MOBILITÉ							
D.i - Réseau routier							
D-1. La vitesse excessive sur la 327 est très dangereuse pour les piétons, les cyclistes et les voitures	D-1.1. Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes dans le village, notamment devant l'école	D-1.1.1. Travailler plus étroitement avec le Ministère des transports et la Sécurité publique afin de trouver des moyens d'atténuer la vitesse sur la portion de la 327 qui traverse le village pour favoriser une plus grande mobilité sécuritaire des piétons et des cyclistes en abord des chemins, notamment devant la rue de l'école.	Municipalité MTQ SQ		1		
		D-1.1.2. Évaluer la possibilité de créer un corridor scolaire.	Municipalité MTQ				
D.ii - Transport collectif et alternatif							
D-2. Transport collectif et alternatif insuffisant pour les personnes qui ont divers besoins ponctuels de déplacements Déclin de la capacité de conduire associée au vieillissement	D-2.1. Améliorer l'accès des citoyens, surtout des jeunes et aînés, au transport collectif et alternatif dans la région	D-2.1.1. Augmenter l'offre de services de transport	Municipalité TACL		1		
		D-2.1.2. Republiciser régulièrement les services de TACL et du centre d'action bénévole (CAB)					

		D-2.1.3. Encourager la participation de bénévoles locaux pour assurer un service de transport local	Municipalité Centre d'action bénévole (CAB)	1			
D-3. Dangereux de circuler dans le village et sur la 327 vers Mont-Tremblant à vélo parce qu'il n'y a pas d'accotement pour la marche sécuritaire, ni de piste cyclable	D-3.1. Encourager la mobilité active	D-3.1.1. Évaluer la possibilité de la mise en place d'une piste cyclable et piétonnière entre le centre du village et le chemin Barkmere	Municipalité MTQ		1		
E - HABITATION ABORDABLE							
E-1. Peu d'options d'habitations abordables	E-1.1. Offrir des options d'habitations abordables	E-1.1.1. Encourager la conservation et la construction des logements à prix abordable dans la planification d'aménagement du territoire et triennale	Municipalité MRC		1		
F - PARTICIPATION ET INCLUSION CITOYENNES							
F-1. Peu d'action municipale ciblant les services aux jeunes et aînés	F-1.1. Accroître le sentiment d'appartenance des jeunes et des aînés à la municipalité	F-1.1.1. Explorer la possibilité de se doter d'un Comité consultatif Jeunesse et d'un budget participatif jeunesse, idem pour les aînés	Municipalité Korners			1	

F-2. Bassin de bénévoles restreint et difficultés à créer une relève bénévole	F-2.1. Accroître le bassin de bénévoles	F-2.1.1. Déployer une campagne de recrutement de bénévoles, notamment avec la collaboration du Centre d'action bénévole (CAB) et autres organismes locaux	Municipalité Organismes du milieu		1		
	F-2.2. Assurer la participation des bénévoles dans les différentes activités et événements ayant lieu dans la municipalité	F-2.2.1. Coordonner la participation des bénévoles dans les différentes activités et événements ayant lieu dans la municipalité, selon les besoins	Municipalité Organismes du milieu	1			
F-3. Proportion d'anglophones décline lentement	F-3.1. Assurer le sentiment d'appartenance de la communauté anglophone	F-3.1.1. Maintenir la communication en anglais pour la communauté anglophone	Municipalité	1			
G - COMMUNICATIONS							
G-1. Population anglophone souhaite recevoir les informations municipales en anglais	G-1.1. Faciliter l'accès à l'information en anglais	G-1.1.1. Faire connaître les différents outils et service de traduction aux citoyens et citoyennes anglophones	Municipalité	1			
G-2. Communication avec les citoyens pourrait être améliorée	G-2.1. Améliorer les communications municipales avec les citoyens	G-2.1.1. Maintenir à jour le site Web y compris les règlements	Municipalité	1			

		G-2.1.2. Augmenter la fréquence de publication du Bulletin en version plus courte	Municipalité	1			
		G-2.1.3. Augmenter les publications sur la page Facebook et en faire la promotion	Municipalité	1			
		G-2.1.4. Déployer un système d'envoi par la poste et courriels pour rejoindre les résidents et résidentes d'Arundel incluant les villégiateurs	Municipalité		1		
	G-2.2. Promouvoir les activités des groupes citoyens, des associations et des organismes communautaires	G-2.2.1. Faire la promotion des activités et des événements des groupes citoyens, des associations et des organismes communautaires sur le site Web, la page Facebook et le Bulletin de la municipalité	Municipalité	1			
G.i Télécommunications							
G-3. Internet à haute vitesse et abordable pas accessible à tous les résidents	G-3.1. Améliorer l'offre à l'ensemble des résidentes et tous les résidents un accès abordable à l'Internet haute vitesse	G-3.1.1. Collaborer plus étroitement avec les citoyens et des fournisseurs de télécommunication afin d'offrir un meilleur choix d'Internet haute vitesse abordable sur l'ensemble du territoire de la municipalité	Municipalité		1		

ANNEXE 1

PRIORITÉS PAR TYPE DE MÉNAGE

Résumé des faits saillants : Thème *Valeurs et priorités* selon le profil démographique (Q2 et Q3)

- En considérant, en premier lieu, la sélection «très important, **tous les groupes de la population déclarent que l'Environnement comme premier enjeu**, avec entre 75% et 90% des répondant selon la catégorie et avec 20 à 30 points de pourcentage d'avance sur les autres enjeux parmi les sous-groupes de résidents et de près de 10 points de pourcentage d'avance pour 55% d'appui parmi les villégiateurs;
 - Les villégiateurs identifient beaucoup moins tous les enjeux comme «très important» que la population résidente;
- Les familles **avec enfants** apprécient plus que la moyenne tout ce qui est lié au **plein air, activités sportives et les infrastructures associées**;
- Les familles avec enfants apprécient plus que la moyenne la présence de l'école primaire *Arundel Elementary*;
- Les **ménages aînés résidents** mettent de l'avant l'esprit de **communauté, la beauté des paysages et la tranquillité**;
- En recombinaison des réponses «important» et «très important» et en mettant en parallèle les différents groupes de la population, un certain portrait des priorités ressort :
 - L'Environnement reste l'enjeu prioritaire avec l'appui le plus stable parmi tous les profils de ménage;
 - L'enjeu de la **vie communautaire ressort, dépassant même l'environnement parmi les résidents avec enfants à la maison et les adultes non-aînés**, par contre, parmi les aînés résidents l'enjeu recule au 6e rang, avec 60% d'appui;
 - Les enjeux de sécurité, mobilité, communication et patrimoine arrivent regroupés dans un second peloton;
 - **De façon surprenante, les services de proximité arrivent dernier chez tous les groupes et accusent un retard important quant à leur niveau d'appui de presque 30 points de pourcentage sur ledit «second peloton» d'enjeux** pour les résidents dans leur ensemble;
 - Ce niveau d'appui est particulièrement bas chez les villégiateurs (29%), nécessairement moins concernés, mais aussi chez les résidents aînés (36%);

BIBLIOGRAPHIE

Chambre immobilière du Québec compile les données par municipalité :
<https://www.centris.ca/fr/outils/statistiques-immobilières/laurentides/arundel>

Espace Muni, consulté le 29/08/2021 :

<https://espacemuni.org/programmes/famille/politique-familiale-municipale/#:~:text=La%20Politique%20familiale%20municipale%20est,des%20familles%20de%20Ieur%20communaut%C3%A9.&text=C'est%20un%20processus%20concert%C3%A9,et%20un%20plan%20d'action>

Institut de la statistique du Québec, *Bulletin statistique régional – Laurentides*, édition 2012 et 2015.

MRC des Laurentides, Profil socioéconomique et caractéristiques du marché du travail, octobre 2010.

Statistique Canada. *Profil des communautés*, recensement 2011 et 2016.